

Liberte Politique

/

## Travail dominical : l'amendement de la CFTC adopté par la Confédération européenne des syndicats

Article rédigé par *AntoineBesson*, le 20 mai 2011

Le syndicat français de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens ([CFTC](#)) s'est félicité le 20 mai de l'adoption par le congrès de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), réuni à Athènes, de l'amendement sur le travail du dimanche qu'elle avait déposé au plan d'action 2011-2014 de la CES.

À la demande, en effet, de la CFTC, la CES réaffirme la nécessité de préserver le dimanche comme journée de repos pour les travailleurs, afin de préserver la vie familiale, personnelle, associative et spirituelle. Traditionnellement temps où consommation et production sont entre parenthèses pour permettre la vie familiale, personnelle, associative et spirituelle, le travail dominical, réaffirme le syndicat chrétien, doit rester une exception et être considéré comme tel. La banalisation, voire la disparition de ce jour de repos commun porterait gravement atteinte aux équilibres de vie nécessaires tant pour le travailleur que pour sa famille .

Pour faire vivre cette orientation, comme premier acte de ce projet pour une Europe dynamique, la CFTC participera au lancement le 20 juin prochain de *l'Alliance européenne pour le dimanche*, réseau se construisant des Alliances nationales pour le dimanche, des syndicats, d'organisations de la société civile et de communautés religieuses. L'Alliance cherchera à sensibiliser largement à la valeur unique de ce temps libre.

H.B.

\*\*\*